



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 115808

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le syndrome des jambes sans repos. En effet, bon nombre de personnes souffrant de cette maladie et membre de l'Association française du syndrome des jambes sans repos (AFSJR) déplorent le projet de la Haute autorité sanitaire (HAS) et de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) de dérembourser les deux médicaments dopaminergiques suivants : l'Adartrel et le Sifrol, qui par ailleurs, bénéficient d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM). En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115808

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8333

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)